

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 avril 2021 – 17h00

Délibération n°2021/27

Date de convocation : 13 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

L'an deux mille vingt et un, le 21 avril à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (10) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, KEHL Didier, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (10) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul à GODELIEZ NICAISE Véronique, DUDANT Pierre-Henri à DOERLER-DESENNE Axelle, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard à BONIFACE Didier, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, PLET Bernard à BACCOUT Fabrice, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/27 : Portant demande de subvention - Aménagement Maison Eclusière située à Rejet de Beaulieu

Madame la Vice-Présidente expose :

Long de 71 kilomètres le canal de la Sambre à L'Oise est un canal à bief de partage au gabarit Freycinet reliant les vallées de la Sambre et de L'Oise et qui traverse 3 communes de notre territoire, à savoir Ors, Catillon-sur-Sambre et Rejet de Beaulieu

Madame la Vice-Présidente au tourisme rappelle que notre collectivité va participer à compter de 2021, à financer les travaux de réouverture de ce canal et que dans ce cadre, la CA2C s'est fixée pour objectif de renforcer l'attractivité touristique de cette partie du territoire, en valorisant les atouts naturels et patrimoniaux (Matisse, Owen...), de développer le « tourisme vert » axé sur la découverte de l'environnement (forêt bois l'évêque, chemins de randonnées...), et les sports de nature.

La CA2C, s'est manifestée auprès de VNF pour le rachat de la maison éclusière de Rejet de Beaulieu afin d'y développer des activités nautiques et d'hébergement.

Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

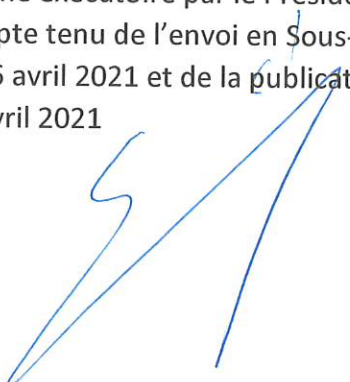
- Autoriser Monsieur le Président à solliciter la labellisation PRADET de l'ancienne maison éclusière située à Rejet de Beaulieu,
- Autoriser Monsieur le Président à solliciter la Région des Hauts-de-France pour le financement de l'aménagement de la maison éclusière située à Rejet de Beaulieu au titre des fonds PRADET,
- Autoriser Monsieur le Président à solliciter le département du Nord pour le financement de l'aménagement de la maison éclusière située à Rejet de Beaulieu au titre du micro-Clusters tourisme,
- Autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des partenaires privés et publics de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis afin de co-financer le projet décrit ci-dessus,
- Valider le plan de financement de l'aménagement de la maison éclusière située à Rejet de Beaulieu présenté ci-après :

	Dépense HT	Recettes HT	
Mission MOE	41 702,00	107 444,50	Région Pradet (50%)
étude Amiente et Plomb	2 420,00	50 240,10	Département Micro Clueter (30% travaux)
Etude de sol	3 300,00	57 204,40	Autofinancement (26,62%)
Gros Œuvre	72 038,00		
Plomberie/Sanitaire	26 055,00		
Electricité	23 750,00		
Peinture	9 989,00		
Voirie Réseaux Divers	35 635,00		
Total Projet	214 889,00	214 889,00	Total Projet

Adoptée à l'unanimité


Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 26 avril 2021 et de la publication le
26 avril 2021

Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 26 avril 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.